

## Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 1 631 31 11  
Téléfax +41 1 631 39 10  
www.snb.ch  
snb@snb.ch

Zurich, le 3 avril 2003

### Communiqué de presse

# Comptes annuels et rapport de gestion pour 2002 de la Banque nationale suisse

## Résultat global en net repli – Réduction des provisions distribuables

D'une année à l'autre, le résultat global de la Banque nationale suisse a marqué un net repli. Il s'est établi à 2,25 milliards de francs pour l'exercice 2002, contre 4,05 milliards en 2001. Le résultat tiré de l'or – nouvelle évaluation et produit des opérations sur or – a progressé, passant de 1,27 milliard en 2001 à 1,53 milliard de francs en 2002. Par contre, le résultat des placements de devises a reculé du fait de l'évolution des cours de change. Il a été de 0,5 milliard de francs, après 2,41 milliards en 2001. Les actifs financiers en francs – portefeuille de titres et pensions de titres («repos») avant tout – ont dégagé un résultat de 0,82 milliard de francs, contre 0,76 milliard l'année précédente. Les charges ordinaires, qui étaient de 0,43 milliard en 2001, ont porté sur 0,32 milliard de francs en 2002. Leur diminution s'explique par des charges d'intérêts moins élevées. Au titre de l'exercice 2002, la Banque nationale versera à la Confédération et aux cantons, en plus de la distribution ordinaire de 1,5 milliard, un montant extraordinaire de 1 milliard de francs. Le surplus disponible pour les distributions futures passera ainsi de 13,38 milliards à 10,74 milliards de francs.

La convention conclue le printemps 2002 avec le Département fédéral des finances au sujet de la distribution des bénéfices fixe les bases en vue d'une résorption intégrale des provisions distribuables; ces provisions ont été constituées dans les comptes de la Banque nationale, au cours des années précédentes, du fait d'une estimation prudente des revenus. La convention prévoit le versement annuel de 2,5 milliards de francs au titre des exercices 2003 à 2012. La somme a été fixée de manière à ce que les provisions distribuables soient entièrement résorbées après dix ans. Le niveau atteint par les provisions permet en outre de procéder, au titre de l'exercice 2002, à une distribution extraordinaire de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons.

Du résultat global de l'exercice 2002, soit 2,25 milliards de francs, un montant de 1,08 milliard (2001: 0,36 milliard) a été attribué à la provision pour la cession prévue des actifs libres (contre-valeur des 1300 tonnes d'or qui ne sont plus nécessaires à des fins monétaires) et un autre, de 0,4 milliard (0,83 milliard), a été affecté au renforcement de la provision pour risques de marché et de liquidité sur l'or devant rester dans les actifs de la Banque nationale. Ces renforcements de provisions s'expliquent par la hausse du prix de l'or et par le résultat des opérations conclues pour couvrir contre le risque de change le produit, en dollars, de ventes d'or. Après ces attributions, il reste un montant de 0,77 milliard de francs à disposition. Pour parvenir au bénéfice de l'exercice, soit 2,51 milliards de francs, un montant de 1,73 milliard a été prélevé sur la provision générale pour risques de marché, de crédit et de liquidité. Ladite provision a ainsi diminué, passant de 40,25 milliards à 38,52 milliards de francs.

Conformément aux résolutions soumises à l'Assemblée générale, le dividende maximal de 6%, qui est prévu par la loi, sera versé une nouvelle fois aux actionnaires.

Rapport de gestion 2002 de la Banque nationale suisse

Banque nationale suisse